

Circonscription de Bourges 2

Bureau

Affaire suivie par :
Emmanuelle BESSET-FERREIRA
Tél : 02 36 08 20 49
ce.ien18-bourges-2@ac-orleans-tours.fr

Cité Condé, bâtiment F
Rue du 95^{ème} de ligne
BP 608
18016 Bourges Cedex

Bourges, le 3 septembre 2024

L'Inspectrice de l'Éducation nationale
de la circonscription de Bourges 2

à

Mesdames et Messieurs les directeurs,
Mesdames et Messieurs les enseignants,

S/C de Mesdames et Messieurs
Les Inspecteurs de l'Éducation nationale,

Objet : opération départementale - Festival « Mon premier film » - Cycle 1 et 2

1. Enjeux pour les élèves et l'école

L'École a pour mission de promouvoir l'éducation à l'image auprès des jeunes publics de manière à former progressivement des citoyens éclairés et conscients de la puissance de l'image, tout en les invitant à partager une variété de perspectives, de cultures et d'idées.

Le festival « Mon premier film » vise à rapprocher les deux univers que sont l'École et le Cinéma, en offrant aux classes la possibilité d'explorer le monde cinématographique par la réalisation coopérative de leurs propres films. C'est une opportunité exceptionnelle offerte aux classes de cycle 1 et 2 du département du Cher qui permet aux élèves de s'approprier les outils nécessaires pour comprendre et analyser les images, de partager leurs émotions et de développer leur sens artistique.

Les trois piliers de l'Éducation Artistique et culturelle explorés sont :

- **Rencontrer** : Les élèves, à partir des films du dispositif "ma classe au cinéma", s'enrichissent de visions du monde sur le thème de la Nature et s'en inspirent pour créer leur scénario. Ils découvrent également d'autres films sur les origines du cinéma, (Georges Méliès, Chaplin, Norman McLaren, selon leur projet) leur permettant de comprendre l'évolution de cet art. Les classes découvrent d'autres productions d'élèves autour d'un thème commun, ouvrant à la diversité des expressions artistiques.
- **Pratiquer** : Chaque classe décide de la technique employée pour réaliser le film : prise de vue réelle, stop-motion, effets spéciaux (apparitions/disparitions, incrustations sur fond vert...). Les techniques mixtes sont autorisées. Les élèves inventent leur scénario, échangent autour des choix artistiques et techniques, mettent en œuvre leur projet en utilisant un matériel adapté et en respectant les règles de tournage et le scénario.
- **Connaître** : Les élèves découvrent l'histoire du cinéma, les techniques employées par les inventeurs du cinéma et comprennent comment des images fixes deviennent animées. Ils

découvrent les différents métiers autour du cinéma et vivent ces différentes fonctions. Ils repèrent les différentes parties d'un film et leur rôle avec les génériques de début et de fin. Les élèves deviennent médiateurs de leur projet en le présentant lors de la journée de restitution et en gardant trace des étapes de fabrication du film.

En intégrant le cinéma dans les écoles, le festival offre une rencontre artistique valorisante pour la classe et participe au parcours culturel et artistique de chaque enfant.

2. Déroulement

Ce Festival engage les classes de cycle 1 et de cycle 2 participantes à :

- scénariser et réaliser un film d'une durée comprise entre 4 et 7 minutes, génériques compris, sur le thème de "La nature", en résonance avec la sélection 2024-2025 du dispositif "Ma classe au cinéma" ; la technique utilisée est libre (stop motion/prise de vue réelle/mixte).
- assister à la présentation des films dans une salle de cinéma partenaire et à participer à un atelier cinéma en salle. La restitution des films sera organisée en fonction de la répartition sur le territoire départemental, des classes retenues.

Les étapes du projet :

- Candidature jusqu'au 19 octobre 2024 sur ADAGE
- Sélection des écoles participantes le 8 novembre 2024
- Formation des enseignants le mercredi 04 décembre 2024
- Mise en œuvre du projet dans les classes avec accompagnement par CPD si nécessaire
- Restitution le 16 juin 2025 à la Maison de la Culture de Bourges ou autres dates et lieux en fonction des participations et remise de diplôme

3. Accompagnement des classes et des équipes enseignantes

Les classes bénéficient d'ateliers pour les accompagner tout au long de leur projet.
Les enseignants sont invités à un temps de formation spécifique le 4 décembre 2024.

L'ensemble du festival est financé par la coordination "École et cinéma", L'archipel des lucioles et le CNC. Le projet est gratuit pour les classes participantes. Seul le transport de la classe au lieu de projection est à la charge de l'école.

Pour toute demande de renseignements, merci de vous adresser à :

David Gaston, CPD Maternelle, 0236082006
Marie-Pierre Hébrard, CPD Arts visuels, 023608200

**L'Inspectrice de l'Éducation nationale
de la circonscription de Bourges 2**



Emmanuelle BESSET-FERREIRA